



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 28704

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur le projet de décret permettant d'élargir à l'alcool les compétences de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie. Plusieurs professions s'inquiètent légitimement d'un tel projet et notamment les maîtres cuisiniers de France qui craignent une assimilation des vins et spiritueux à des stupéfiants, ce qui aurait pour conséquence de dégrader assez fortement leur image et celle des professions concernées. En conséquence, il lui demande s'il souhaite prendre en considération les inquiétudes des professionnels en abandonnant une telle initiative.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28704

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé et action sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 1999, page 2313